

11,5 millions d'euros d'aides pour l'Auvergne

La Commission Permanente du Conseil régional d'Auvergne s'est réunie le 26 avril 2010 et a attribué **11,5 millions d'euros d'aides**. Parmi les principaux secteurs aidés : le **développement économique (2,3 millions € dont 769.500 € pour l'agriculture)**, **enseignement supérieur (1,57 millions €)**, **l'aménagement du territoire (5,34 millions €)**, **jeunesse, culture, usages numériques, sport et vie associative (1,3 millions €)**.

En Haute-Loire : Plus de 510.000 € pour le développement économique dont plus de 200.000 € pour l'agriculture, près de 140.000 € pour le développement durable et l'aménagement du territoire, 166.000 € pour le festival de la Chaise-Dieu ...

Ont notamment été attribués :

Économie et emploi

- Aide régionale aux fonds propres, 280.000 € dont 60.000 € à la SAS CPS à Ste-Sigolène.
- 84.450 € pour le soutien aux actions collectives en faveur du commerce et de l'artisanat.
- Financement de projets d'immobilier locatif, 120.000 € à la Communauté de Communes du Haut-Lignon pour la création d'une pépinière d'entreprises à Tence.

Agriculture, bois et forêt

- Promotion du bois dans la construction, 100.000 € à la SA HLM Le Foyer Vellave pour la construction de pavillons individuels à Brioude et 23.000 € à la commune de Saint-Vert pour la construction d'un bâtiment de stockage.
- Installation et transmission en agriculture : 80.803 € dont 69.700 € au titre du conseil.
- 27.450 € aux chambres départementales d'agriculture au titre du conseil aux agriculteurs.
- Plan régional en faveur des bâtiments d'élevage : 155.628 € sont accordés à 18 bénéficiaires de la Haute-Loire.

Lycée, Formation professionnelle et apprentissage

- 105.331 € pour l'accompagnement d'actions expérimentales pour la formation professionnelle de personnes en difficulté.
- Service public régional de formation : 107.045 € aux missions locales auvergnates pour l'accompagnement de 223 personnes dans le cadre de la prestation « orientation vers l'apprentissage ».

Développement durable et aménagement solidaire des territoires

- « Contrats Auvergne + » : 119.900 € pour les projets de territoire dans la Haute-Loire.
- Création d'habitat en milieu rural, 15.000 € à la commune de Rauret pour la réhabilitation en logement de l'école d'Arquejols.

Environnement

- Plan Bois Energie : 31.981 € à l'EHPAD de Saugues pour l'installation d'une chaufferie bois.
- Plan soleil : 15.320 € à 5 bénéficiaires pour l'installation de chauffe-eau solaire.

Jeunesse, culture, usages numériques, sport et vie associative

- 90.500 € à 15 compagnies pour la Création et diffusion de spectacle vivant.
- Festivals emblématiques : 400.000 € pour la 5^{ème} édition du Festival Europavox et 166.000 € pour la 44^{ème} édition du festival de la Chaise-Dieu.
- Associations culturelles à vocation régionale : 100.000€ à l'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne pour le financement des ses activités en 2010.
- Formation sportive et technique : 339.100 € aux 8 ligues ou comités sportifs régionaux et 12.000 € au Comité Régional Olympique et Sportif d'Auvergne.

Enseignement supérieur, recherche et innovation

- Recherche et innovation technologique : 1.367.917 € à l'INRA, au Cémagref et aux Universités d'Auvergne et Blaise Pascal au titre des aides au développement de la recherche.
- 160.000 € pour le financement de la Tête de Réseau du canceropôle Lyon-Auvergne-Rhône-Alpes.